

## La Fête du lac



**Les amuseurs séduisent bien des coeurs! (A5, A6)**

## Découverte



**L'Estrie cache peut-être un Klondike du quartz (B1)**

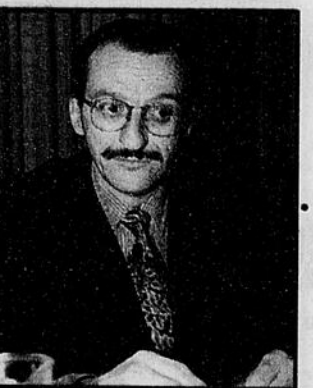
## Sports



**3 2**

**Dur retour (C1)**

## À Québec



**Le député Vallières injurié au restaurant (D1)**

## Météo / A2



# Deux autres suspects

**Isabelle Bolduc a été battue sauvagement avec une barre de métal**

Claude PLANTE  
Sherbrooke

Coup de théâtre, hier, dans l'affaire Isabelle Bolduc: le suspect numéro un pour le meurtre, Marcel Blanchette, 49 ans, a agi de toute évidence avec deux complices.

La police de Sherbrooke doit porter aujourd'hui des accusations de meurtre ou de complicité de meurtre contre deux autres individus dans cette affaire, en plus de celle d'homicide contre Blanchette.

Les policiers de Sherbrooke ont arrêté hier les deux Sherbrookoïses, âgés de 25 et 29 ans, en plus de récupérer la voiture qui a vraisemblablement servi à aller déposer la jeune femme de 22 ans dans un boisé de Fleurimont, où elle a été retrouvée sans vie dimanche dernier. Isabelle Bolduc avait été vue pour la dernière fois vers 2h45 le 30 juin en quittant un bar de la 12<sup>e</sup> Avenue pour se rendre à pied chez elle sur la rue Fabi, à deux kilomètres de là.

Bien connus des policiers, les deux individus, dont l'un était en libération conditionnelle, seraient des connaissances de Blanchette, soupçonné d'avoir enlevé et agressé, plus tôt cette semaine, une jeune livreuse de pharmacie, de Fleurimont. On leur connaît aussi des antécédents en matière de violence et de vol.

Hier après-midi au palais de justice de Sherbrooke, Blanchette, visiblement dépassé par les événements, a été accusé de séquestration, agression sexuelle et menaces de mort sur la jeune employée de pharmacie.

À sa sortie du quartier général du service de police, juste avant sa comparution, il aurait aussi confessé ses regrets à l'ancien ami de coeur d'Isabelle, Jocelyn Simard, qui l'a reconnu. Les deux hommes s'étaient déjà croisés à quelques reprises par le passé dans un dépanneur alors qu'ils habitaient le même secteur.

Les policiers de Sherbrooke demeurent avares de commentaire, mais il semble que l'enquête menée à partir de l'appel logé supposément par Isabelle Bolduc le dimanche matin de sa disparition aurait porté fruit.

De plus, l'appartement situé sur la rue Sainte-Famille à Sherbrooke, où a été entraînée la jeune femme violente et retrouvée à Montréal avec Blanchette, serait celui de l'un des suspects arrêtés hier.

### À coups de barre de métal

Dans toute cette affaire, La Tribune a appris que le calvaire d'Isabelle Bolduc a pris fin dans le secteur où son corps a été retrouvé dimanche après-midi, près du chemin Godard à Fleurimont, selon les indices recueillis. Elle aurait été battue sauvagement avec une barre de métal.

Peu d'informations ont transpiré à venir jusqu'ici de l'autopsie effectuée à Montréal parce que les expertises ne sont pas toutes complétées.

Par ailleurs, la Sûreté municipale de Sherbrooke n'est pas au bout de ses peines car elle a encore deux autres disparitions sur les bras. Deux jeunes filles de 15 ans, Annie Bertrand et Annie Bouffard, n'ont pas été vues depuis lundi.

Même si l'on croit davantage à une fugue dans ces cas-ci, l'inquiétude grandit au sein des deux familles.

Des affiches concernant les deux disparitions ont été placardées dans plusieurs places d'affaires de la région.



### Devant la cour

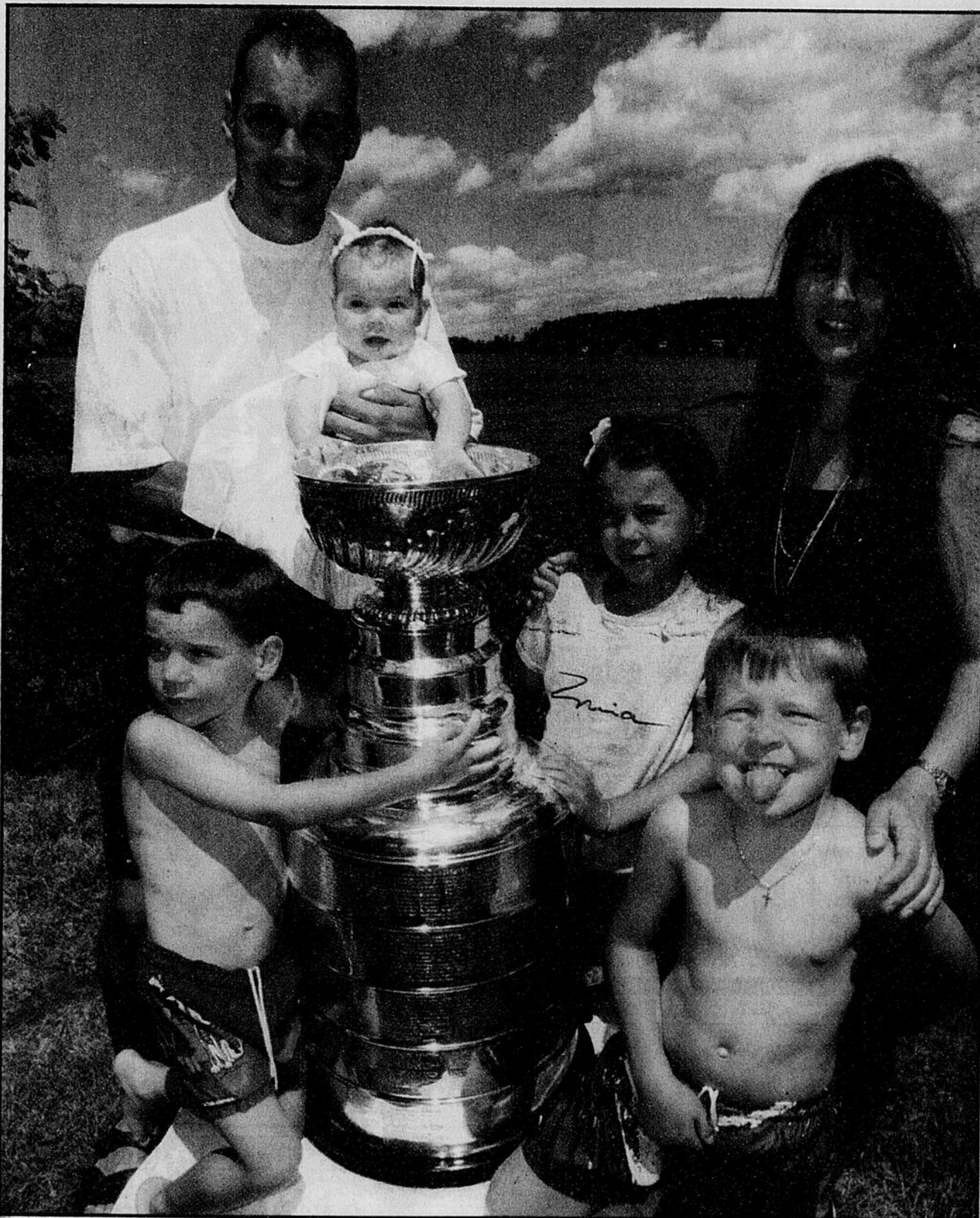
**Blanchette tremblait et avait les larmes aux yeux**

### Disparition ou fugue?

**Deux adolescentes manquent à l'appel**

DÉTAILS EN A2 ET A3

## UN BAPTÊME AVEC LA COUPE STANLEY



La coupe Stanley a complété son séjour en Estrie hier en prenant un bain de soleil sur les rives du lac Lyster à Baldwin Mills, lors du baptême de la petite Alexanne, quatrième enfant du défenseur de l'Avalanche Sylvain Lefebvre et son épouse Marie-Claire. À LIRE EN C1.

# Fraude cachée à l'assurance-chômage?

**Une députée réclame une enquête sur le cas de la fille de la sénatrice Lavoie-Roux**

Manon CORNELLIER  
Ottawa (PC)

La députée bloquiste Pierrette Venne veut que le comité parlementaire de la justice se réunisse au plus tôt afin de faire la lumière sur le refus du ministère de déposer des accusations contre la fille de la sénatrice Thérèse Lavoie-Roux, soupçonnée de fraude à l'assurance-chômage.

«Les informations (publiées hier dans le Journal de Montréal) laissent sous-entendre qu'il y a deux formes de justice à l'assurance-chômage. On ne peut pas laisser ça comme ça. Ce serait inadmissible», a confié Mme Venne en entrevue.

C'est le Journal de Montréal qui a ré-

vélé hier qu'Elizabeth Lavoie-Roux avait fait l'objet d'une enquête de la Gendarmerie royale du Canada et du ministère du Développement des ressources humaines pour déterminer si elle avait reçu plus de 5000 \$ en prestations d'assurance-chômage tout en étudiant à l'étranger.

Jugeant la preuve suffisante, la GRC et le ministère auraient voulu porter des accusations mais, après l'analyse du dossier, le ministère de la Justice en aurait décidé autrement.

Interrogé à ce sujet hier, le ministre de la Justice Allan Rock a défendu la décision de ses avocats.

«J'ai demandé des détails à mon sous-ministre et mes fonctionnaires m'ont informé que la décision avait été prise en respectant les critères nor-

maux», a-t-il indiqué à sa sortie de la réunion du conseil des ministres.

Il a nié sans hésiter l'existence d'un traitement de faveur. Il a répété que la décision devait tenir compte de la valeur de la preuve et de l'intérêt public.

«C'est une décision professionnelle de la part d'un avocat connaissant bien le droit et les critères utilisés par le ministère de la Justice pour déterminer s'il faut porter des accusations. Et l'avocat a conclu par la négative dans ce cas», a-t-il expliqué.

Il a reconnu que la GRC pouvait être frustrée mais, selon lui, cela arrive à l'occasion. «Après la décision initiale, la police a manifesté sa déception, ce qui a incité l'avocat à revoir le dossier avec des collègues plus expérimentés et la décision a été confirmée», a ajouté M. Rock.

Mme Venne n'a pas voulu attendre ces explications pour agir. Bien qu'elle dise elle-même «ne présumer de rien», elle a écrit à la présidente du comité parlementaire, Shaughnessy Cohen, pour qu'elle convoque rapidement ses collègues pour faire la lumière sur cette affaire.

Le critique réformiste Jack Ramsay est d'accord pour réunir le comité parlementaire et exige, si les preuves sont suffisantes, que le ministère porte des accusations.

A son avis, cette affaire n'est pas isolée et démontre que le ministère de la Justice a la mauvaise habitude d'interférer dans des enquêtes, une accusation que le ministre Rock a catégoriquement rejetée.



18 ANS UN ÉVÉNEMENT MAJEUR DU 16 AU 21 JUILLET

**NE MANQUEZ PAS CE SAMEDI 13 JUILLET**

**Traversée internationale du lac Memphremagog**

cahier spécial  
**La Tribune**  
PUBLIREPORTAGE

**UN SUSPECT POUR LE MEURTRE D'ISABELLE BOLDUC**

**À LIRE  
DEMAIN**

DANS LE CAHIER DES  
ARTS ET SPECTACLES



**53 ans de grande passion  
et Huguette Oigny  
en redemande encore!**



**Alain Dumas  
se lance dans  
l'humour «durable»**

**«Ce n'est pas courant...»**

□ La Commission des libérations conditionnelles est préoccupée par le cas Blanchette

**Manon CORNELIER**  
Ottawa (PC)

La Commission des libérations conditionnelles avoue être préoccupée par l'affaire Blanchette et, comme chaque fois que des allégations sont faites contre une personne en libération, elle suit la situation de près.

«Ce n'est pas une situation qui nous laisse froid. On est très préoccupé par ces événements. Mais ce n'est pas courant», a expliqué Yvon Gaudreau, responsable des communications de la commission au Québec.

Marcel Blanchette, âgé de 49 ans, a été accusé hier d'enlèvement, de séquestration et d'agression sexuelle sur une jeune femme de 24 ans de Sherbrooke, qui effectuait des livraisons pour une pharmacie.

M. Blanchette a été arrêté dans la nuit de

mardi à mercredi par les policiers de la Communauté urbaine de Montréal en compagnie de sa présumée victime.

Bien qu'on ait laissé entendre qu'il ait été associé à la mort d'Isabelle Bolduc, une jeune femme retrouvée morte dimanche dernier à Fleurimont, aucune accusation n'a encore été déposée contre lui dans cette affaire. La jeune femme de 22 ans avait été portée disparue quelques jours plus tôt.

M. Gaudreau a expliqué que chaque fois qu'un incident semblable se produisait, la commission réexaminait ses opérations et le dossier du prisonnier visé. «Nous sommes en train d'examiner le dossier et les décisions concernant l'individu de près», a-t-il ajouté.

Il a toutefois rappelé que M. Blanchette avait été accusé mais pas condamné et qu'il fallait laisser le processus judiciaire suivre son cours.

Marcel Blanchette jouissait d'une libération complète depuis avril 1994. Avant de l'obtenir, il avait eu droit à des «semi-libertés» au cours desquelles aucun incident ne s'était produit.

Ses démêlés avec la justice remontent à 1966. Depuis, il a été condamné à de multiples reprises pour vol, possession d'armes, voies de fait, séquestration, enlèvement et évasion.

Selon les statistiques de la commission, environ 10 pour cent des libérations complètes accordées chaque année, à travers le Canada, sont révoquées à la suite d'un délit, qu'il soit grave ou non.

En 1987, 245 de ces délits étaient des crimes contre la personne, c'est-à-dire des crimes pouvant aller des voies de fait au meurtre en passant par le viol. Depuis, leur nombre a diminué. En 1995, on en comptait 165 pour l'ensemble du Canada, a précisé M. Gaudreau.

**Fondation: réponse touchante**

**Michel MORIN**  
Sherbrooke

Le meurtre crapuleux d'Isabelle Bolduc a tellement frappé l'esprit de la population estrieuse que déjà, la fondation qui porte son nom a presque atteint son objectif fixé à 10 000 \$.

Jocelyn Simard, instigateur de l'idée, a fait savoir, hier, que les coffres étaient suffisamment garnis pour penser à occuper un bureau permanent pendant à tout le moins un an.

«Nous attendons une confirmation dans les prochaines heures; il est possible qu'on obtienne un bureau permanent et un ordinateur. On pourrait également embaucher une personne à temps plein pour

gérer la Fondation Isabelle-Bolduc.»

Jocelyn Simard, l'ancien ami de coeur d'Isabelle Bolduc, est pour le moins fier du succès qu'a eu l'idée. Et la générosité dont a fait preuve la population l'étonne tout autant.

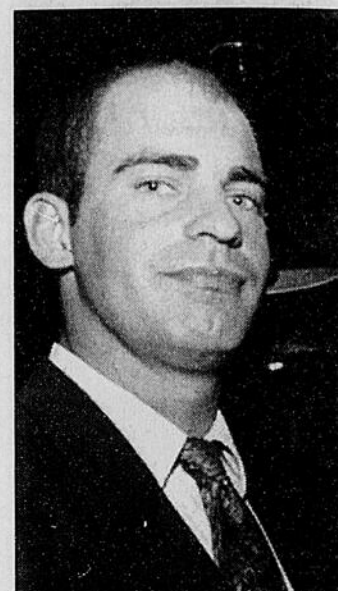
«J'attends également des nouvelles des responsables de la Fondation Mélanie-Cabay, de commenter M. Simard. Pour voir ce que nous pourrions faire ensemble.»

Comme le suspect numéro un de cette affaire de meurtre est détenu à la prison Talbot, à Sherbrooke, les fonds amassés jusqu'à maintenant par cette fondation ne serviront pas à constituer une récompense. L'argent servira plutôt à venir en aide à certaines causes humanitaires. Ou, ce que personne

n'espère, ces fonds pourraient être mis à profit dans le cas d'éventuelles disparitions.

«Mais pour l'instant, de faire remarquer Jocelyn Simard, on va s'attaquer à la problématique des libérations conditionnelles. Ça n'a pas de bon sens qu'un gars aussi dangereux que lui (Marcel Blanchette) ait pu être remis en liberté. Y a des autorités qui vont devoir donner des réponses à certaines questions.»

Les instigateurs de cette fondation ont également demandé à rencontrer Diane Lemieux, présidente du Conseil du statut de la femme du Québec. Mme Lemieux s'est fait connaître en région pour son implication dans la cause des femmes et de la violence qui leur est faite.



Jocelyn Simard, l'instigateur de la Fondation Isabelle-Bolduc, est touché par la réponse rapide et généreuse de la population.

**«Une rage à canaliser» — le CALCACS**

**Claude PLANTE**  
Sherbrooke

Il faut canaliser la rage qu'on ressent actuellement dans la population afin de provoquer une prise de conscience collective contre la violence faite envers les femmes.»

Coordonnatrice au Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (le CALCACS), Ginette Paiement souhaite que les événements tragiques de cette semaine, soit la découverte du corps de Isabelle Bolduc et l'agression contre une jeune femme de Fleurimont, ne restent pas sans résultat.

«On ne doit pas arrêter la rage. Si les gens s'enragent devant ce qui s'est passé dans le cas d'Isabelle (Bolduc, 22 ans) et de Manon (la jeune femme enlevée et agressée), c'est normal. C'est la santé de notre collectivité qui ressort.»

«On doit se servir de ça pour parler. Prendre conscience du problème. Il faut aussi ne pas céder au vent de panique qu'on sent chez les gens.»

Un monde parfait, selon Mme Paiement, ferait que les femmes pourraient

sortir le soir sans problème et marcher sur le trottoir à 3h du matin comme le fait un homme. Dans le cas d'une jeune femme de 22 ans, c'était le cas de Isabelle Bolduc, ça s'appelle vivre, simplement, dit-elle.

«En attendant, les femmes ne doivent pas arrêter de sortir pour ça. Mais elles doivent simplement faire attention.»

Comme Nez Rouge  
Membre du CALCACS, Danielle Chabot, en remet. L'idée n'est pas bête. «Pourquoi que cette prise de conscience contre la violence ne s'effectue pas de la même façon qu'elle s'est faite dans le cas de l'alcool au volant?»

«Aujourd'hui, on a l'air fou de prendre le volant après avoir bu. C'est entré dans nos moeurs. Pourquoi ça ne serait pas la même chose dans le cas d'une fille qui part d'un bar toute seule à 3h du matin. Il devrait y avoir un décalic qui dit au monde de lui demander si elle veut être accompagnée.»

«Et pourquoi pas une sorte de Nez Rouge pour celles qui repartent seules?»

Enfin, des actions seront prises pro-

chainement pour lutter contre la violence faite aux femmes, note-t-elle. Une marche est prévue pour cet automne. Les femmes du CALCACS félicitent les proches d'Isabelle



**EMPLOIS DU JOUR**  
Agent/e télécommercialisation  
Offre: 2088225  
Lieu: Sherbrooke  
Salaire: 6,50 \$/heure, temporaire, trois à six mois, 25 heures/semaine, cinq soirs  
Exigences: bilingue, formation ou expérience en marketing ou communication, connaissance du logiciel Telemagic un atout, aptitudes à communiquer par téléphone  
Fonctions: prise de rendez-vous auprès de clients pour des agents (services financiers).  
Veuillez vous présenter à votre Centre d'emploi du Canada afin de consulter les offres dans les guichets informés d'emploi ou téléphoner à Info-Centre: 564-5970, 564-5983. Une initiative de La Tribune en collaboration avec le Centre d'emploi.

Bolduc d'avoir déjà pris position dans le dossier en mettant sur pied une fondation.  
«Pour l'instant, reprend Mme Paiement, il faut laisser retomber la poussière.»

**EMPLOIS ÉTUDIANTS**

Voici les offres d'emploi du Centre d'emploi du Canada pour étudiants:  
**Dessinateurs/trice techniques:** Stanstead, faire les dessins techniques sur ordinateur, être étudiant en architecture ou domaine connexe, connaître le logiciel Autocad sur Windows, emploi de 8 à 12 semaines.  
**Préposé/e aux bénéficiaires:** Deauville, laver et habiller des personnes âgées, faire des lits, servir les repas, faire la vaisselle, étudier en soins infirmiers un atout, avoir un moyen de transport, débrouillard/e, autonome, 24 à 32 heures par semaine et possibilité de poursuivre à temps partiel à l'automne.  
**Conseillers/ères en vente:** Sherbrooke, rencontrer les gens pour vendre des cosmétiques, construire une clientèle, suivre une formation gratuite, salaire avantageux.  
Pour de plus amples informations, veuillez contacter le Centre d'emploi du Canada pour étudiants au 566-1044.

**LA QUOTIDIENNE 093 - 3176**

**INDEX**

Arts: .....B-5  
Bandes dessinées: .....D-2  
Chez nous: .....B-1  
Décès: .....D-4  
Économie: .....B-3  
Messier en liberté: .....D-2  
Opinions: .....A-4  
Petites annonces: .....C-5, D-3  
Sports: .....C-1

**loto-québec**

Tirage du 96-07-10

|      |         |                 |
|------|---------|-----------------|
| 6/6  | 0       | 2 222 087,00 \$ |
| 5/6+ | 1       | 666 626,10 \$   |
| 5/6  | 224     | 2 380,80 \$     |
| 4/6  | 13 126  | 77,80 \$        |
| 3/6  | 244 609 | 10,00 \$        |

Ventes totales: 15 311 698,00 \$  
Prochain gros lot (approx.): 5 000 000,00 \$

**Extra** Tirage du 96-07-10  
NUMÉRO: 995934

**Extra** Tirage du 96-07-11  
NUMÉRO: 170182

Tirage du 96-07-11  
4 11 18 25 34  
35 36 40 41 42  
46 47 49 52 54  
62 63 64 67 69

Tirage du 96-07-11  
3 4  
093 3176

TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec  
Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets.  
En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

**MÉTÉO La Tribune**

**MétéoMédia**

| AUJOURD'HUI | CETTE NUIT   | DEMAIN       | DIMANCHE     | LUNDI        | INDICE UV                           |
|-------------|--------------|--------------|--------------|--------------|-------------------------------------|
| 25 PRÉC. 0% | 12 PRÉC. 10% | 25 PRÉC. 40% | 25 PRÉC. 40% | 26 PRÉC. 40% | 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10<br>60 30 20 15 |

**QUÉBEC**

|                 |     |       |                |     |       |
|-----------------|-----|-------|----------------|-----|-------|
| Chicoutimi      | Sol | 24/11 | Québec         | Sol | 24/12 |
| Gaspé           | Sol | 24/12 | St-Jovite      | Sol | 22/12 |
| Iles-de-la-Mad. | Sol | 22/14 | St-Georges     | Sol | 24/12 |
| La Grande       | Var | 23/9  | Sept-Îles      | Sol | 19/11 |
| Lac-St-Jean     | Sol | 24/12 | Trois-Rivières | Sol | 25/12 |
| Montréal        | Sol | 26/14 | Val d'Or       | Ave | 23/11 |

**CANADA**

|               |     |       |           |     |       |
|---------------|-----|-------|-----------|-----|-------|
| Charlottetown | Sol | 24/13 | Régina    | Var | 23/11 |
| Edmonton      | Var | 19/11 | St-John's | Var | 21/12 |
| Fredericton   | Sol | 25/12 | Toronto   | Sol | 26/12 |
| Halifax       | Sol | 24/12 | Victoria  | Sol | 25/13 |
| Ottawa        | Sol | 26/14 | Winnipeg  | Nua | 20/13 |

**USA**

|            |     |       |            |      |       |
|------------|-----|-------|------------|------|-------|
| Boston     | Var | 27/17 | New York   | Nua  | 24/19 |
| Burlington | Nua | 24/17 | Plattsburg | Var  | 28/13 |
| Burlington | Var | 28/13 | Portland   | Var  | 25/14 |
| Concord    | Var | 28/10 | Providence | Var  | 28/14 |
| Detroit    | Var | 27/14 | Washington | Pliu | 24/19 |

**LE MONDE**

|           |     |       |                |     |       |
|-----------|-----|-------|----------------|-----|-------|
| Athènes   | Sol | 31/22 | Mexico City    | Var | 27/17 |
| Beijing   | Sol | 27/16 | Moscou         | Sol | 31/22 |
| Berlin    | Sol | 22/14 | Paris          | Sol | 25/12 |
| Hong Kong | Sol | 32/27 | Port-au-Prince | Var | 34/25 |
| Lisbonne  | Sol | 24/17 | Rome           | Sol | 28/15 |
| Londres   | Deg | 24/15 | Tokyo          | Sol | 28/19 |

**DESTINATIONS SOLEIL**

|               |      |       |                |      |       |
|---------------|------|-------|----------------|------|-------|
| Atlantic City | Var  | 24/19 | Myrtle Beach   | Ora  | 31/25 |
| Cape Cod      | Var  | 27/17 | Old Orchard    | Var  | 25/14 |
| Daytona Beach | Sol  | 29/17 | Orlando        | Var  | 34/25 |
| Freeport      | Pliu | 31/24 | Plattsburg     | Var  | 28/13 |
| Fl Lauderdale | Var  | 34/26 | Tampa          | Var  | 33/25 |
| Honolulu      | Sol  | 32/23 | Virginia Beach | Pliu | 25/23 |
| Key West      | Var  | 33/28 | West Palm B    | Var  | 34/26 |
| Miami         | Var  | 34/26 | Wildwood       | Var  | 24/19 |

© 1996 Infomédia/Météo

**2 POUR 1** ou **50%**  
sur la monture (à l'achat d'une paire de lunettes)  
Examen de la vue par un optométriste.  
**serge boucher** opticien 563-8822

**FAUT VOIR...NOUVEAU DÉCOR!**

**BOUTIQUE WESTERN**  
\*\*\*\*\* CORDONNERIE \*\*\*\*\*

LE PLUS GRAND CHOIX EN ESTRIE DE BOTTES, CHAPEAUX, CHEMISES, MANTEAUX, BIJOUX ET ACCESSOIRES WESTERN.

168, rue Queen, Lennoxville, 564-1948

Dépositaire des jeans Wrangler et Boulet

**SPECIAL AU SOUS-SOL**

**LaTribune**

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué., Tél.: 564-5450, J1K 2X8

Journal quotidien publié à Sherbrooke par Les Journaux Trans-Canada (1996) Inc. (division La Tribune)

| TÉLÉPHONES  | LIVRAISON  | ABONNEMENTS  |
|---|--|--|
| Petites annonces: 564-0999<br>Publicité: 564-5450<br>Rédaction: 564-5454<br>Abonnements: 564-5466 | Camelots et camelots motorisés<br>Prix de vente suggéré incluant T.P.S. payée par le camelot et taxe de vente du Québec: .....3,71 \$<br>Coût à l'abonné: .....3,95 \$ | Abonnement payé à l'avance:<br>endroits desservis par camelot et camelots motorisés.<br>Temps Prix TPS TVQ Total<br>1 an 175,12 \$ 12,26 \$ 12,18 \$ 199,56 \$<br>6 mois 87,40 \$ 6,13 \$ 6,09 \$ 99,62 \$<br>3 mois 44,84 \$ 3,14 \$ 3,12 \$ 51,10 \$<br>1 mois 23,49 \$ 1,64 \$ 1,63 \$ 26,76 \$ |

ENVOI DE PUBLICATION: Enregistrement No 0529168

Abonnement par la poste: Territoire immédiat  
Temps Prix TPS TVQ Total  
1 an 255,00 \$ 17,85 \$ 17,74 \$ 290,59 \$  
6 mois 140,00 \$ 9,80 \$ 9,74 \$ 159,54 \$  
3 mois 80,00 \$ 5,40 \$ 5,36 \$ 85,66 \$  
1 mois 50,00 \$ 3,50 \$ 3,48 \$ 56,98 \$

AUX ÉTATS-UNIS ET AUTRES PAYS 1 an 700,00 \$, 6 mois 410,00 \$, 3 mois 265,00 \$, 1 mois 130,00 \$

«La Tribune» est sociétaire de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affilié à l'Audit Bureau of Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique.  
Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuters, Agence France-Presse. Le service de photos fax-similées de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisées à reproduire les informations de La Tribune.

**UN SUSPECT POUR LE MEURTRE D'ISABELLE BOLDUC**

# «Je regrette, je regrette»

□ Marcel Blanchette fait cet aveu à l'ancien ami de coeur de la jeune fille assassinée

Michel MORIN

Sherbrooke

Quand Jocelyn Simard, l'ancien ami de coeur d'Isabelle Bolduc, a vu le visage de Marcel Blanchette au sortir du quartier général de la Sûreté municipale de Sherbrooke, c'est comme s'il avait reçu un coup de masse en plein front: «Ben oui je le connais.»

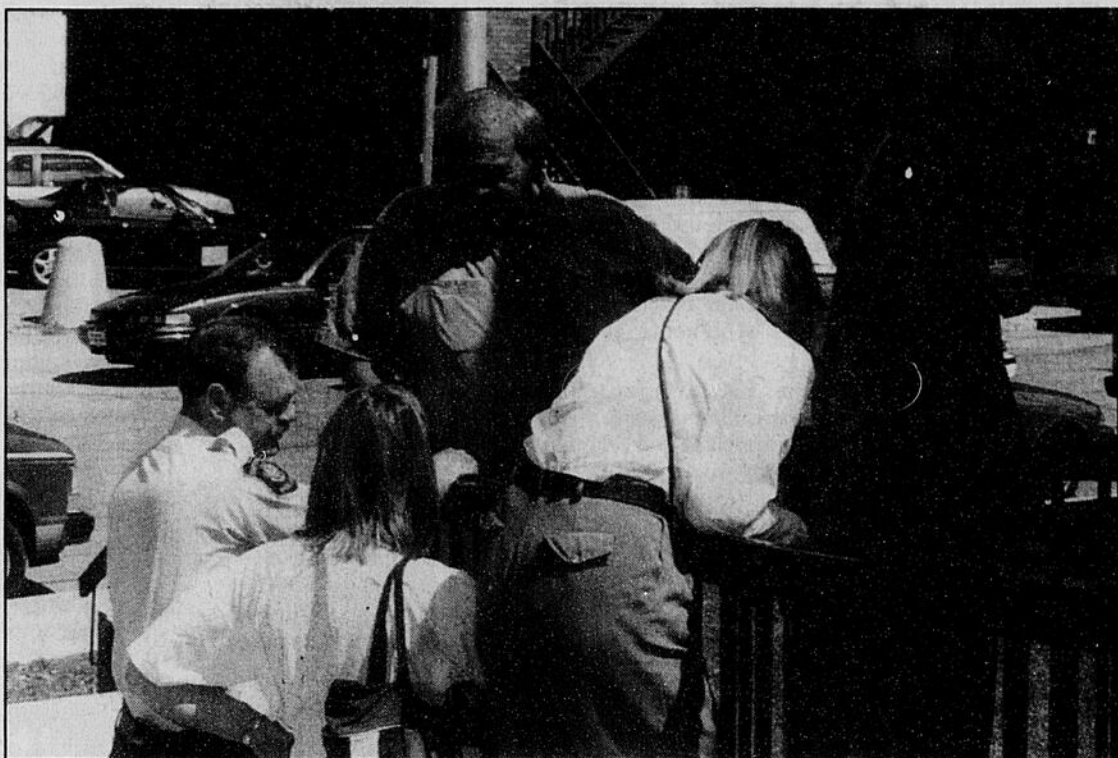
«Je le connais certain. Quand je restais avec Isabelle, sur la rue Parc, je le voyais souvent. Il venait au même dépanneur que moi et Isabelle. Dans le temps, il était à la maison de transition. On se voyait souvent. On se parlait. Là, j'l reconnais en maudit.»

Même s'il avait vu le visage du suspect aux nouvelles télévisées ou encore dans le quotidien La Tribune, Jocelyn Simard ne l'avait pas reconnu. Pas suffisamment, en tout cas, pour faire les liens qu'il a effectués, hier, sur le parvis du quartier général de la Sûreté municipale de Sherbrooke. Des liens douloureux, déchirants. Et remplis de rancoeur.

Une fois le choc passé, Jocelyn Simard a tenu à rafraîchir la mémoire de Marcel Blanchette, au moment où il prenait place dans la voiture patrouille qui devait le conduire au Palais de justice. Jocelyn Simard s'est approché et il a dit à Blanchette, considéré comme suspect numéro un dans le meurtre de la

**Marcel Bolduc, le père d'Isabelle Bolduc, Jocelyn Simard, l'ancien ami de coeur de cette dernière, et d'autres membres de la famille étaient sur place au quartier général de la Police municipale quand le suspect Marcel Blanchette a quitté l'endroit pour se rendre à sa comparution au palais de justice. Ils ont pu le voir de près pour la première fois.**

Imacom/Daguerre, René Marquis



jeune Bolduc: «c'était moi le chum d'Isabelle. Tu te rappelles, sur la rue Parc.»

Marcel Blanchette s'est levé la tête et il a rétorqué deux fois les mêmes

mots. «Je regrette. Je regrette.»

**CALCACS**

Dans la salle d'audience du palais de justice, où Blanchette a été mis en

accusation pour enlèvement, séquestration et pour avoir agressé sexuellement une jeune livreuse de pharmacie, on notait la présence de Ginette Paiement, coordonnatrice du CALCACS, le Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel.

Mme Paiement a tenu à être présente pour apporter son support au père d'Isabelle, Marcel Bolduc et à l'ancien ami de coeur, Jocelyn Simard. Les parents de la jeune livreuse agressée n'étaient pas présents au moment de la comparution de Blanchette.

Une trentaine de personnes ont assisté à la comparution de Blanchette, qui n'aura duré qu'une ou deux minutes.

## «Regarde moi bien, je suis le père d'Isabelle»

Sherbrooke (MM)

«Aie, regarde moi. Regarde moi bien, je suis le père d'Isabelle. As-tu compris? C'est moi le père d'Isabelle.»

Marcel Bolduc, père de la jeune femme de 22 ans assassinée et retrouvée dans un boisé le 7 juillet dernier, ne s'est livré à aucun débordement, hier, quand le prévenu Marcel Blanchette a quitté le quartier général de la Sûreté municipale de Sherbrooke, pour être conduit au Palais de justice de Sherbrooke.

Mais il a tenu à faire comprendre à Blanchette qu'une partie de sa vie est disparue depuis que sa fille, Isabelle, a été trouvée morte, victime d'un meurtre.

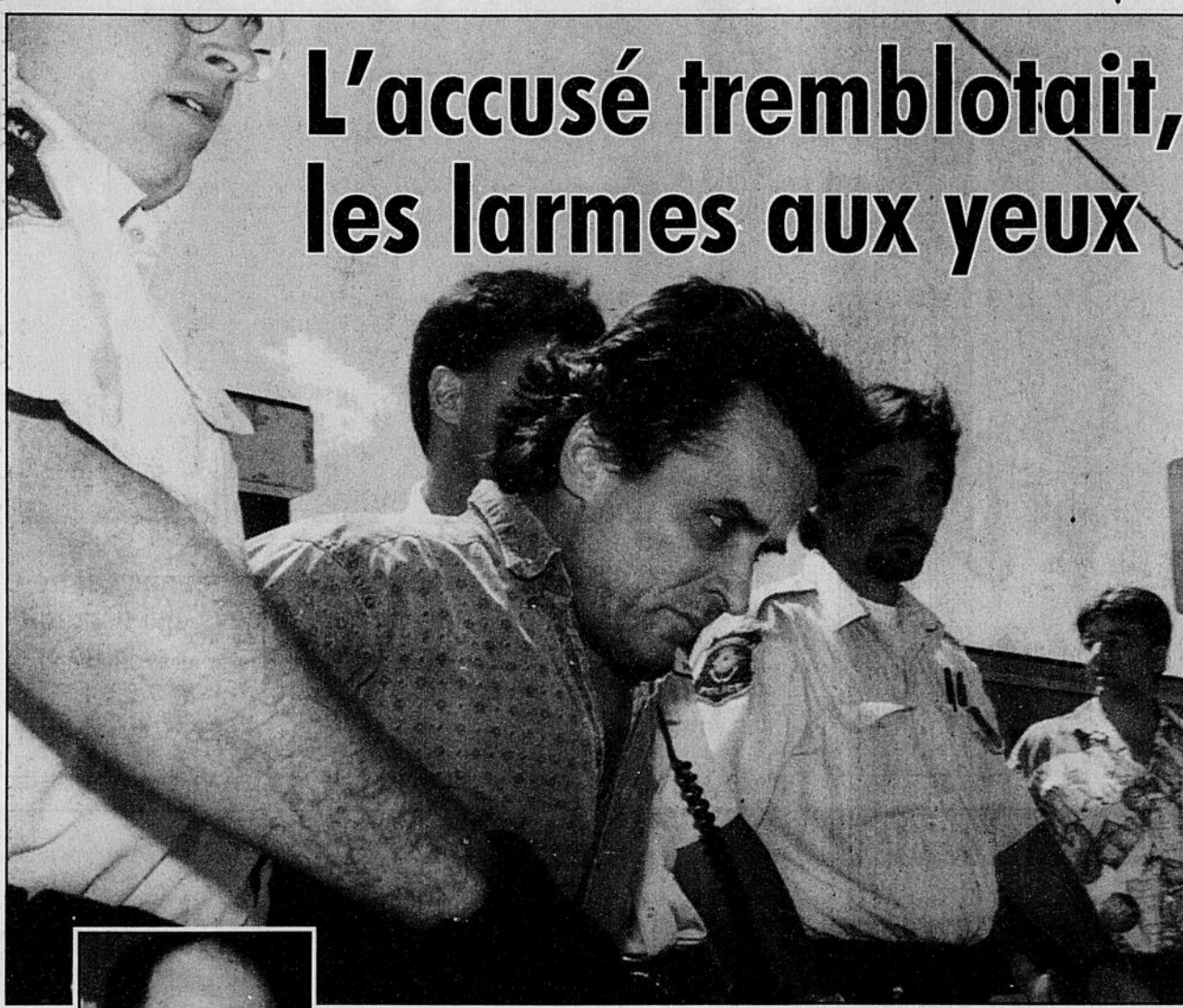
Hier, aucune accusation n'a été portée contre Blanchette en regard de ce meurtre. Mais les enquêteurs de la Sûreté municipale de Sherbrooke considèrent Marcel Blanchette, 49 ans, comme suspect numéro un dans cette affaire.

**Pas immédiatement**

Le suspect a quitté le quartier général de la Sûreté municipale vers 12h10, bien escorté par des policiers. Il n'a pas cherché à se dissimuler le visage immédiatement, ce qui a permis aux caméramen et aux photographes de presse de bien le saisir sur film. Ce n'est qu'après avoir franchi les quelques marches du portique qu'il s'est baissé la tête, toujours pourchassé par les membres de la presse.

Une vingtaine de curieux, tenus à bonne distance, ont également vu l'homme s'engouffrer dans la voiture de patrouille. Personne ne lui a fait de reproches, contrairement aux invectives adressées à Sylvain Lessard, accusé du meurtre d'un couple de Disraëli.

## L'accusé tremblotait, les larmes aux yeux



Imacom/Daguerre, Pierre Viger

Lorsque Marcel Blanchette a quitté le quartier général de la Sûreté municipale vers 12h10, bien escorté par des policiers, il n'a pas cherché à se dissimuler le visage immédiatement. Cela a permis aux caméramen et aux photographes de presse de bien le saisir sur film. Ce n'est qu'après avoir franchi les quelques marches du portique qu'il s'est baissé la tête, toujours pourchassé par les membres de la presse. À gauche, le procureur Charles Crépeau.

«Vous verrez en temps et lieu», a répondu laconiquement le procureur Charles Crépeau à des questions posées sur ce sujet par des journalistes.

Quant à Blanchette, sa libération conditionnelle expirant le 12 octobre 2010 a été suspendue par M. Michel Choinière, le responsable clinique en Estrie du service correctionnel canadien.

Le prévenu est hypothéqué de condamnations totalisant 38 ans, cinq mois et 45 jours de détention pour des vols qualifiés, l'usage d'armes à feu et des évasions.

Blanchette, un homme de petite stature mais assez costaud, portait des chaînes aux chevilles et des menottes aux poignets lors de sa comparution dans une salle ayant fait préalablement l'objet d'une fouille et placée sous haute surveillance.

On remarquait aussi la présence du capitaine-détective André Castonguay, le chef de la section des enquêtes, du capitaine Louis Raiche de la gendarmerie et du sergent Michel Salvaal, responsable de l'escouade motorisée.

Sa cause a été appelée à l'heure du dîner pour respecter le délai réglementaire et non pas par appréhension d'un débordement du public comme à la comparution de Sylvain Lessard à Thetford pour le double meurtre de Disraëli.

**Rechute de drogue**

On a appris que Blanchette avait fait récemment une rechute de consommation abusive de boisson et de drogue.

Et cruauté du destin, l'état de dété-

rioration du suspect devait faire la journée même de son arrestation imprévue l'objet d'une note de service qui aurait pu conduire à sa réintégration carcérale.

Blanchette, qui a mené la plus grande partie de sa carrière criminelle à Montréal, avait été envoyé le 26 avril 1994 en semi-liberté à Sherbrooke où il a suivi des thérapies au Centre l'Étape et vivait en appartement sur la 13e Avenue Nord.

À la suite de son arrestation à Montréal, il avait été ramené pour interrogatoire à Sherbrooke où il a pu s'entretenir par téléphone et en personne avec Me Downey.

Le prévenu a passé la nuit précédente sa mise en accusation au pavillon Bowen du CUSE et il est maintenant écroué à la nouvelle prison commune.

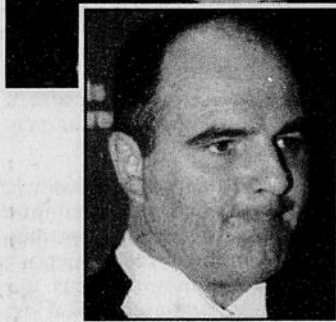
La dénonciation judiciaire contre lui a été faite par l'enquêteur principal Roger Surprenant à la suite d'un entretien avec Me Crépeau.

On a appris que la jeune femme était allée faire une livraison de médicaments vers 14h à un appartement de la rue Sainte-Famille et n'a plus donné de nouvelles à son employeur qui a alerté la police.

Un témoin a rapporté avoir vu un individu escorter la jeune femme et partir avec elle en voiture une vingtaine de minutes plus tard.

Le suspect a été arrêté vers 01h par la police Montréal dans une cabine téléphonique avec la plaignante.

Mme Ginette Paiement, coordonnatrice du CALCACS, a dit que la victime s'en remettait tant bien que mal avec l'aide de son entourage.



Jacques LEMOINE

Sherbrooke

Marcel Blanchette, 49 ans, paraissait manifestement dépassé par les événements lors de sa comparution hier en marge de la folle chevauchée criminelle des 9 et 10 juillet avec une livreuse de pharmacie tenue en otage entre Sherbrooke et Montréal.

Il a été inculpé d'enlèvement d'une jeune femme de 24 ans, séquestration, agression sexuelle armée, menaces de mort, possession illégale d'un revolver de jauge .22 et de vol de la voiture de la patronne de la pharmacie.

Ces crimes sont passibles respectivement de la détention à perpétuité, de 14, 10 et de cinq ans de détention avec une peine minimale de quatre ans.

Blanchette tremblotait, avait les larmes aux yeux et fixait le plancher à sa courte audience devant la juge Danielle Côté de la Cour du Québec, à Sherbrooke.

Le criminaliste Peter Downey a opté pour un procès devant un jury pour son client semblant perturbé.

Il s'est toutefois réservé le droit de réclamer une évaluation de l'état de l'inculpé pendant les procédures.

**«En temps et lieu»**

On a appris que d'autres accusations pourraient être portées contre Blanchette mais on ne sait pas si elles concernent encore cet épisode ou plutôt la mort violente d'Isabelle Bolduc dont il était le suspect numéro un.

## Disparition de deux jeunes filles prise au sérieux

Claude PLANTE

Sherbrooke

Les policiers de Sherbrooke prennent au sérieux la disparition de deux autres jeunes filles, âgées cette fois de 15 ans, dont on est sans nouvelles depuis lundi.

Cependant, pour le moment, les enquêteurs et les parents considèrent ces disparitions comme des fugues, malgré le fait que les adolescentes en soient vraisemblablement à leur premier geste du genre. On pense que les deux copines pourraient être parties ensemble vers Montréal.

«C'est sûr que nos enquêteurs ont été pas mal occupés ces derniers temps, mais on prend l'affaire au sérieux», commente le

constable Serge Fournier, relationniste à la Sûreté municipale. «Aussi, les patrouilleurs ouvrent l'oeil.»

Les proches de Annie Bertrand et de Annie Tremblay s'en font

pour elles au point d'avoir distribué des affiches un peu partout dans la ville de Sherbrooke. Tout cela survient à quelques jours de la découverte

du corps de Isabelle Bolduc à Fleurimont, elle aussi disparue soudainement et retrouvée sans vie, et de l'enlèvement d'une jeune femme de 24 ans plutôt cette semaine dans le même secteur.

«Je commence à m'inquiéter davantage», commente Dena Broussard, la mère de Annie Tremblay. «Il y a maintenant trois jours qu'on est sans nouvelles d'elles, ça commence à être inquiétant. Surtout, avec tout ce qu'on entend de ce temps-ci.»

«C'est la première fois qu'elles font une fugue. Ce ne sont pas des filles à gros problèmes. Je crois qu'elles vivent une petite rébellion d'adolescence.»

Annie Bertrand a les yeux pers et les cheveux bruns foncés. Elle mesure 1,62m et pèse 52 kilos. Elle porte une boucle d'oreille au nez. La dernière fois qu'elle a été vue, Annie portait une paire de pantalons en nylon de marque Addidas avec trois lignes blanches sur le côté, une camisole et une blouse en soie blanche.

La dernière fois qu'elles ont été vues, les deux jeunes filles se tenaient face au 10 de la rue Delorme, à Sherbrooke.

Au teint mulâtre, Annie Tremblay a les cheveux et les yeux noirs. Elle fait 1,62m et pèse 62 kilos. Signe distinctif, elle porte comme tatouage une rose autour du nombril. Elle a en plus trois cicatrices rondes sur la colonne vertébrale.

Toute information relative à ces disparitions peut être communiquée au quartier général de la SM de Sherbrooke, au 821-5544.



Annie Bertrand



Annie Tremblay

## ERRATUM

Dans l'édition spéciale «Noël en juillet», on aurait dû lire:



CAVALIER Z-22 1996 2 PORTES

29479\$/mois

Tout inclus. Aucun comptant requis



Chevrolet - Geo - Oldsmobile  
541 Main Ouest, Coaticook  
849-6304

21302

**Mission spéciale!!!**

**Sparky & Prismo**  
LES MASCOTTES OFFICIELLES AUTOPRO

**La Tournée Sparky & Prismo s'arrête à la Fête des mascottes de Granby!**

Sparky, Prismo et AUTOPRO vous invitent à venir les rencontrer au kiosque AUTOPRO et à participer à leur grande levée de fonds au profit de :



Fondation du Centre hospitalier de Granby inc.



La Fondation Canadienne Rése d'Enfance

Voir détails en page A-6

21355

# Opinions

La Tribune

Raymond Tardif, Président et Éditeur

Jacques Pronovost, Rédacteur en chef

## EDITORIAL

## Payer 200 \$ pour stationner



Jacques PRONOVOST

Il est de ces victoires silencieuses qui ont pourtant un impact important: sur tous les citoyens et surtout sur une partie d'entre eux. Cette victoire, c'est celle du Sherbrookois Michel Boilard. Il a convaincu le ministre de la Sécurité publique, Serge Ménard, de doubler (et même plus) les amendes pour ceux qui stationneraient leur automobile dans les espaces réservés aux personnes handicapées sans être munis de la vignette à cet effet.

C'est bien malheureux pour l'automobiliste qui se hasarderait à stationner «le plus près possible» du commerce qu'il vise. Mais nous ne verserons pas une seule lame pour lui. Il pourrait ainsi être obligé de payer entre 100 \$ et 200 \$ au lieu du petit 0,25 \$ qu'un parcomètre quelques dizaines de mètres plus loin lui aurait coûté, quand ce n'est pas un espace gratuit à quelques pas.

Michel Boilard, lui-même handicapé en fauteuil roulant, a mis les deux dernières années à pousser sur les politiciens pour que les amendes actuelles se situent entre 30 \$ et 60 \$ soient ainsi augmentées. Parce qu'il faut que la dissuasion ait des dents, et quelles soient acérées. La tentation est tellement grande d'y garer le véhicule pour quelques instants... qui s'étirent toujours plus longtemps que prévu.

Ces espaces réservés le sont parce que d'autres n'ont pas les mêmes facilités, les mêmes possibilités de se déplacer que la majorité d'entre nous. Déjà qu'il fut long et difficile de faire reconnaître ce besoin important pour les personnes handicapées, il faut maintenant le respecter... et dissuader ceux qui prennent trop de libertés avec cette stalle de stationnement si séduisante parce que si souvent libre.

Elle l'est parce qu'elle doit l'être. Tout simplement pour être disponible à l'arrivée d'une personne handicapée.

Michel Boilard qualifie sa réussite de demi-victoire. Il aurait aimé que les amendes soient plus grosses encore. De 250 \$ à 500 \$ comme aux États-Unis. C'est cependant déjà un pas important dans la bonne direction. Le problème qui reste, comme le souligne M. Boilard lui-même, en est plutôt un de surveillance. Les policiers ne peuvent avoir les yeux partout à la fois. Mais avec de telles contraventions, les automobilistes les imagineront peut-être cachés derrière chaque poteau. La prudence est le début de la sagesse. La crainte aussi.

## TRIBUNE LIBRE

## Chère Isabelle...

A la famille et aux proches d'Isabelle Bolduc

Nous tenons à vous exprimer notre profonde sympathie devant l'épreuve amenée par la perte d'Isabelle. Les circonstances particulières entourant sa mort éveillent en chacun et chacune de nous divers sentiments et émotions.

Une telle violence nous fait vivre beaucoup d'impuissance et de peur, nous rappelant que cela peut arriver à notre soeur, notre fille, notre mère, notre amie...

Toutefois, la consternation soulevée par cet événement fait aussi émerger un mouvement de solidarité remarquable.

En espérant que l'état d'éveil

suscité ne soit pas que passager, nous souhaitons qu'il persiste en chacun et chacune, afin qu'un jour, plus aucune n'ait à craindre pour sa sécurité.

Isabel Laviolette  
Anne LeBel  
Pour le Centre de santé  
des femmes de l'Estrie

## Un cauchemar

Encore ce matin, je me réveille en sursaut à cause d'un autre cauchemar. Mais le cauchemar n'est que réalité. Isabelle ne sera plus jamais là. Voilà un peu plus de quatre semaines depuis la dernière

fois que je l'ai vue. On s'est rencontré dans un bar ce soir-là, par hasard, alors que je sortais du cinéma et qu'elle passait chercher une cassette vidéo. Même si on se rencontrait souvent, c'était une des rares fois, depuis quelques mois, que je me retrouvais seul avec elle pour discuter. Compte tenu du fait que nous avons noué une grande amitié il y a près de trois années, nos discussions tournaient souvent autour de sujets personnels. Je l'aime toujours, et elle aussi parce qu'elle me le mentionnait. Comment nous en sommes venus à nous dire cela, reste encore vague, mais un sujet amène souvent à un autre je crois. Je souhaitais tellement la revoir pour reprendre une relation qui n'aurait peut-être jamais dû prendre fin (je crois qu'elle le pensait tout autant que moi). Mais quelqu'un d'autre en a décidé autrement. Une crapule, en a décidé autrement. Pour-

quoi? Je t'aimais tellement Isabelle.  
Jean-François Laliberté

## Un petit ange

Isabelle, tu étais belle, 22 ans et tu avais le goût de vivre.

Isabelle, tu étais la femme respectueuse des autres.

Isabelle, tu étais une rose riche en valeurs.

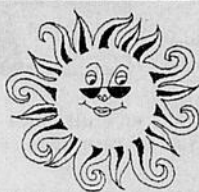
Isabelle, ceux et celles qui te connaissent savent que tu as fait naître, nourri, entretenu les plus beaux sentiments dans ton cœur. Tu étais capable de donner autour de toi.

Isabelle, tu vas beaucoup manquer à tes parents, amis et ceux qui ont eu l'avantage de te connaître. Tes beaux yeux, ton sourire, quel bel héritage tu laisses.

De loin nous t'aimons...

Suzanne Gendron

Sylvain Lefebvre et son baptême de sa 1<sup>ère</sup> coupe Stanley!



## Bon été!



Imacom/Daguerre, René Marquis

GUY CONNOLLY (au centre), coordonnateur au Centre communautaire de loisirs de Sherbrooke, qui apparaît ici entouré de plusieurs jeunes lors d'un lave-auto organisé par le centre. vous souhaite un bon été en famille.

## DOCUMENT

## Les catholiques et le sexe (8) Hétéro ou homo...?

La Tribune termine aujourd'hui cette série de textes à caractère religieux du journaliste indépendant Jean-Paul Lefebvre.

Au paragraphe 2358 du Catéchisme de l'Église catholique, publié en 1992, on lit ce qui suit: "Un nombre non négligeable d'hommes et de femmes présentent des tendances homosexuelles foncières. Ils ne choisissent pas leur condition homosexuelle; elle constitue pour la plupart d'entre eux une épreuve. Ils doivent être accueillis avec respect, compassion et délicatesse. On évitera à leur égard toute marque de discrimination injuste." On y lit aussi: "S'appuyant sur la Sainte Écriture qui les présente comme des dépravations graves, la Tradition a toujours déclaré que les actes d'homosexualité sont intrinsèquement désordonnés (...)" Les personnes homosexuelles sont appelées à la chasteté.

C'est le mot "dépravation" qui fait problème dans ce texte. Le Petit Larousse nous dit que cette expression signifie: corruption, avilissement! Est-ce bien le mot juste? On pourrait parler de "dépravation" pour une personne, homme ou femme qui coucherait cinq ou six fois par jour avec des partenaires variables. J'ai connu un médecin qui faisait cela. Dans son cas, il était hétéro mais son appétit sexuel était tel que l'on eût pu parler de dépravation (ou de maladie?). Comme on pourrait le faire pour ces homosexuels que le réalisateur du film Les nuits fauves nous a montrés faisant la tournée incessante des lupanars pour homosexuels et bisexuels. Mais qu'en est-il du garçon ou de la fille qui, ne ressentant aucun attrait pour le sexe opposé, développe un amour réel, et charnel, pour une personne de son sexe et décide de former un couple? J'en ai connu auxquels le terme de "dépravés" ne saurait être attribué. Certains de mes amis ont un fils "gay" ou une fille lesbienne... qui ne sont pas des "dépravés". Quoi qu'en aient dit les Écritures, à une époque où la psychologie n'était pas très développée!

Nous savons que la nature fait des "erreurs". Elle produit, parfois, un bébé

manchot ou borgne. On a vu, tout récemment un cas, unique apparemment, d'un bébé dont le sang n'est, génétiquement, que féminin. (1) Mais y aurait-il une cause biologique ou génétique à la source de l'homosexualité? Certains chercheurs le croient. Des expériences scientifiques pointeraient dans cette direction mais ne permettent pas encore de conclure. Les médecins de l'âme, psychiatres et psychanalystes, s'intéressent aussi depuis longtemps à la question de la réversibilité de l'homosexualité. Laquelle est liée, bien entendu, le problème de la liberté, donc de la responsabilité morale. De ce côté, les opinions sont partagées. Si l'homosexualité provient d'un arrêt dans le développement psycho-affectif de l'enfant, cet arrêt peut-il se corriger à l'âge adulte? Personne n'est très catégorique à ce sujet. Pas même le catéchisme officiel de l'Église catholique! On y écrit, en effet, que ces personnes "ne choisissent pas leur condition homosexuelle". Pourtant, le jugement que ces moralistes portent sur les actes des personnes homosexuelles ne tient pas compte de cette constatation.

Le catéchisme évoque le passage de la Genèse qui porte sur Sodome et Gomorre. On doit aussi rappeler le paragraphe 27 du chapitre 1 de la Genèse: Dieu créa l'homme à son image, à l'image de Dieu il le créa; mâle et femelle il les créa. "Ne doit-on pas interpréter que le fruit de l'amour de l'homme et de la femme qui, pour des raisons encore imparfaitement expliquées, développe une attirance vers les personnes de son propre sexe recherche, elle ou lui aussi, la complémentarité masculin-féminin, mais elle ou il le fait avec les moyens qui lui sont attribués? Qui peut décider que ces personnes doivent renoncer à toute expression charnelle, sexuelle, du seul amour dont elles se sentent capables?"

En conclusion à cette série de commentaires sur "les catholiques et le sexe", je ne saurais trop insister sur l'urgence d'un débat public sur la question. Le magistère de l'Église, prisonnier d'une tradition millénaire, ne bougera pas facilement. Les baptisés doivent prendre leur responsabilité.

FIN

## LETTRE OUVERTE

## «Pour notre service de transport adapté»

M. Jacques Brassard  
Ministre des Transports du Québec

Je voudrais par la présente vous sensibiliser aux réalités que le gouvernement est en train de faire vivre aux personnes handicapées à travers le Québec.

Oh je ne vous parlerai pas de la non-indexation annoncée des prestations d'aide sociale pour les «inaptes» au travail, mesure que je trouve tellement triste et peu valorisante, étant moi-même personne handicapée et touché par cette mesure.

Mais je vous parlerai directement des coupures pratiquées par votre ministère dans le transport adapté, décision dont vous portez la responsabilité en tant que ministre aux Transports et membre du Conseil des ministres. Vous avez réussi après plusieurs années de diminution à vous rendre à 0% d'augmentation du budget en transport adapté en 1996. L'an dernier, la diminution était rendue à 1%, même pas le taux d'indexation. Votre contribution depuis le Programme d'aide de 1979 était-elle un «privilège» condescendant accordé aux personnes handicapées?

Et dans les faits, plusieurs grosses Corporations de transport des villes (OPT) ont fourni plus que leur 20% pour combler le déficit en transport adapté. Vous vous trouvez alors à ne plus fournir par ce fait même votre réel 75% des budgets d'exploitation. Je vous dirai que vous vous trouvez, par voie de conséquence, à ne plus financer le «développement» du transport adapté au Québec.

Et vous parlez même de vous retirer du Programme, ce qui crée beaucoup d'anxiété chez les transporteurs, et fait en sorte que certaines municipalités abandonnent même prématurément le financement du service, craignant de se retrouver seules avec la facture totale à déboursier.

Je veux vous informer des conséquences pour le Sherbrooke métro-

politain. Oui à Sherbrooke où le service a été reconnu même à Québec depuis des années comme l'un des meilleurs services par la qualité et la quantité offertes, depuis sa prise en charge par la CMTS. Eh bien, on parle de privatisation comme ça se fait dans ces villes aux manques de service, aux coupures et même aux «fraudes» (Laval).

Nous voulons garder à Sherbrooke notre service «public» pour assurer un meilleur contrôle de la surveillance de la qualité du service. C'est une question de sauvegarde de la démocratie et de la transparence dans un service financé par les deniers publics. Et le transport adapté voyage des citoyens à besoins particuliers et captifs de leur service. D'où la nécessité de contrôle et surtout la nécessité qu'il y ait absence de notion de profit en ce qui regarde le voyage de personnes dont les plus en besoin de transport sont les personnes qui prennent le plus de temps à être desservies. Parler d'augmenter le nombre de personnes par déplacements est une approche comptable qu'il faut manoeuvrer avec beaucoup de prudence au transport adapté. On a vu des services de sous-traitance vouloir ainsi rentabiliser le service (ce qui est légitime pour une compagnie à but lucratif) et ce sont la qualité et l'accès au service qui en ont souffert. Dans la sous-traitance, on se fait répondre dans des OPT que la Corporation municipale n'a pas de contrôle sur les employés, sur les quotas, etc.

A Sherbrooke, en 1980, la CMTS a voulu elle-même gérer le transport adapté afin d'assurer une plus grande qualité de service comme municipalité impliquée financièrement. Si notre Corporation est tentée de privatiser, Monsieur le ministre, c'est que vous lui faites la vie dure. Les gestionnaires sont pris avec des contraintes multiples de salaires à payer, de véhicules à réparer, de demandes plus nombreuses et légitimes d'usagers. Les élus ne savent plus où aller chercher le financement, les coûts du transport adapté étant onéreux (véhi-

cules adaptés, nécessité du porte à porte, formation spécifique du personnel, etc.).

Le transport adapté, Monsieur le ministre, doit être considéré comme une responsabilité sociale, assumée par l'État. Comme l'État paye pour les fauteuils roulants pour ceux qui en ont besoin. Or ce même État est hélas en train de se départir de façon irresponsable de ses responsabilités envers les plus démunis. Nous nous opposons à considérer l'État comme devant être prioritairement au service des gens d'affaires. Nous nous opposons au fait qu'on veuille nous enlever la qualité de service actuel à laquelle nous estimons avoir droit au transport adapté, et surtout nous nous opposons à l'arrêt du développement du service. Nous ne voulons pas que certains usagers soient coupés pour que d'autres aient du transport. Ce n'est pas maintenant que les personnes handicapées ont découvert leurs droits qu'elles vont retourner en institutions et se taire.

Monsieur le ministre, nous sommes inquiets au Regroupement des usagers du transport adapté du Sherbrooke métropolitain et nous n'accepterons pas des propos tels: «Plus de services avec moins d'argent!» Nous ne voulons pas «handicaper» notre transport adapté comme l'a si bien titré l'éditorialiste de notre quotidien La Tribune récemment (3-7-96).

Nous vous demandons de continuer de faire votre part dans le financement du transport adapté, avec un véritable 75%. Nous sommes certains que les municipalités seront alors plus disposées à continuer d'augmenter leur financement. Et nous voulons continuer à avoir un droit de regard sur un service qui nous concerne directement.

Merci de la considération que vous porterez à ma lettre et recevez mes sentiments distingués.

Gilles Coutu  
Président du RUTASM

| ADMINISTRATION                         | RESSOURCES HUMAINES  | RÉDACTION                              | PUBLICITÉ                                       | PRÉ-IMPRESSION & PRODUCTION                            | COMPTABILITÉ  | TIRAGE                                |
|--|--|--|---|--|---|---------------------------------------|
| Raymond Tardif<br>Président et éditeur | Jean-Guy Farah<br>Vice-président<br>Finances et administration | Jacques Pronovost<br>Rédacteur en chef | Stéphane Lavallée<br>Directeur de l'information | François Fouquet<br>Directeur                          | Alain LeClerc<br>Jocelyn Godbout<br>Adjoints au directeur | René Béliève<br>Directeur             |
|  | Michel Poulin<br>Directeur                                     |  |   | André Roberge<br>Michel Doyon<br>Adjoints au directeur | André Corriveau<br>Contrôleur                             | Julienne Poulin<br>Gérante du crédit  |
|  |  |  |   |  | Pierre Dubois<br>Directeur                                | André Casteau<br>Adjoint au directeur |



# La fête bat son plein au lac des Nations

## Marie Carmen fait oublier le mauvais temps

Steve BERGERON  
Sherbrooke

Importune comme jamais, la pluie est tombée juste au mauvais moment hier soir à la Fête du lac des Nations.

À peine dix minutes avant que ne commencent les feux des Artificiers du Haut-Richelieu. Une guigne qui n'aura toutefois pas causé de catastrophe.

Car les feux ont eu lieu. Le spectacle de Marie Carmen aussi. Bref, les plus touchés ne furent ni les invités ni les organisateurs, mais bien les spectateurs. Et Dieu sait qu'après la radieuse journée d'hier, plusieurs avaient laissé leur pépin à la maison.

Après les feux d'artifices sous le thème des Jeux Olympiques d'Atlanta (voir les commentaires de Sylvie Chapadeau), maintes personnes (on estime la foule à 12 000 hier soir) ont décidé de battre en retraite.

Les plus courageux sont restés, mais une nouvelle ondée devait faire tomber plusieurs autres soldats. Prêvu à 22 h 15, le spectacle de Marie Carmen a commencé avec quinze minutes de retard, le temps qu'on essuie soigneusement les équipements électroniques.

Et Marie Carmen est apparue, encore toute de noir vêtue, sous des projecteurs mauves, en chantant *A ma façon*.

«Savez-vous que vous me faites *tripper* vous autres?» a-t-elle lancé. «Vous restez encore ici malgré la pluie... Ça me touche beaucoup. Vous méritez un bon show!»

«J'arrive tout juste de Paris. Il est 22 h 30 ici, mais pour moi, il est quatre heures du matin. Alors ne vous en faites pas si j'ai l'air un peu gaga!»

Entre l'ombre et la lumière, *T'oublier, L'aigle noir...* Marie Carmen *swingue* moins qu'avant (elle a donné son gros cobra de scène à une classe de maternelle), mais elle est toujours aussi proche et chaleureuse. «Je ne dis plus à mon public que je l'aime: je le lui chante.»

Après trois jours de festivités, Dany Grimard, directeur de la Fête du lac des Nations, dressait un bilan de mi-chemin très positif, équivalent à celui de l'an dernier.

«Si on compare à d'autres festivals qui n'ont eu que des jours de pluie battante, nous sommes très chanceux. On réussit à passer entre deux nuages.»

Le directeur se disait très satisfait des 18 000 entrées de mercredi, et des 15 000 spectateurs de l'OSM mardi. «Nous avons plus de passeports vendus. Mais nous avons vendu 20 % moins de bière mercredi soir. Et ça, c'est à cause de la température.»

Mais la grosse journée, samedi, reste à venir. Et avec cet été où on ne peut plus se fier à aucune prévision météo, les organisateurs restent sur le qui-vive.

## Les amuseurs de rue ont séduit bien des coeurs... pour quelques sous

Sherbrooke (SB)

«Jouqués» à l'extrémité d'une paire d'échasses ou d'un monocycle, maniant aussi bien les cartes que les torches enflammées, vêtus de costumes toujours flamboyants, les amuseurs de rue qui animent, de-ci de-là, la Fête du lac des Nations ont déjà séduit bien des coeurs.

En fait, ils sont dix qui, jusqu'à dimanche, vendront rires et éblouissement aux flâneurs. Jongleur, magicien, acrobate, mime, clown, comédien, musicien: chacun a sa spécialité, mais tous n'ont qu'un but, amuser les petits comme les grands.

Et le défi est de taille, car les spectateurs sont souvent un peu figés... surtout quand on leur demande de participer au spectacle, ce qui arrive presque toujours.

«C'est gênant. On ne s'y attend pas du tout, du tout», commente Dany Veilleux, de Sherbrooke, qui a été choisie de force par l'amuseur Eric Dumont. Celui-ci, juché sur un monocycle, a jonglé avec des couteaux, et c'est Mme Veilleux qui a dû les lui lancer.

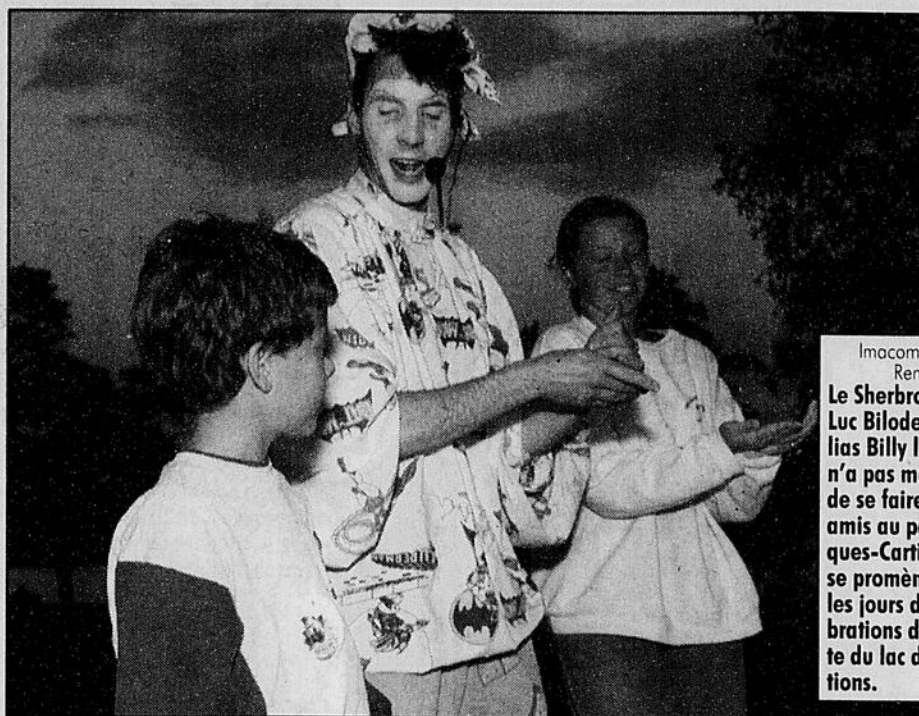
La spectatrice trouve excellente l'initiative d'avoir invité les amuseurs. «C'est ben l'fun. Ça met beaucoup d'animation. C'est dommage qu'on ne leur donne pas de salaire.»

En effet, outre les frais de séjour couverts par la Fête du lac, les amuseurs ont pour seule rétribution la générosité des gens, qui, à la fin du spectacle, sont invités à glisser quelques pièces dans un chapeau.

Proche

«Les amuseurs de rue sont habitués à ça. Pour faire ce métier, il faut décrocher un peu du quotidien, comme pour tout artiste», précise Pierre Robert, lui-même jongleur et amuseur de rue d'origine méganticoise.

Mais Pierre Robert est surtout un des organisateurs de cette première invitation des artistes de la rue, qui se trouve être aussi une compétition. Les amuseurs seront jugés sur les plans technique et artistique, et aussi sur la réaction qu'ils suscitent chez le public. Deux bourses de 250 \$ seront remises dimanche aux



Imacom-Daguerra René Marquis  
Le Sherbrookois Luc Bilodeau, alias Billy le clown, n'a pas manqué de se faire des amis au parc Jacques-Cartier où il se promène tous les jours des célébrations de la fête du lac des Nations.

meilleurs et le public votera pour son amuseur préféré.

«C'est la première compétition du genre au Québec. On est content, parce qu'on veut faire connaître ça, notamment en Estrie. Il y a déjà des compétitions dans les Maritimes, à Edmonton, aux États-Unis. Mais depuis dix ans, c'est en expansion au Québec.»

Pierre Robert croit que le Cirque du Soleil et son succès retentissant sont en grande partie responsables de cet engouement. «Avant, on associait ce métier à celui de clown. Les personnes qui le pratiquaient étaient souvent en marge. Aujourd'hui, si quelqu'un travaille au Cirque du Soleil, cette personne est un artiste.»

«Le feeling que vivent les artistes de rue, c'est d'être proche du public. Chaque type de public donnera un résultat différent. Ça peut

être merveilleux si les gens sont de bonne humeur et participent. Ça peut être difficile s'ils sont fatigués ou écrasés par la chaleur.»

C'est aussi un jeu, où l'artiste compose avec les réactions suscitées. «C'est parfois prévisible, mais quand la réaction est inattendue, l'artiste doit composer avec elle, et souvent, il pourra s'en servir pour bonifier son spectacle... et rire autant que le spectateur.»

Le seul hic depuis le début de la Fête du lac, c'est que les spectacles commencent à 18 h (à 12 h le week-end), alors que le site est presque vide. Les amuseurs se produisent devant des assistances réduites, ce qui enlève à l'ambiance.

Le mot est donc lancé: Estriens, arrivez tôt. Soyez généreux aussi. Et si on vous sollicite pour monter sur scène, allez-y de bon coeur.

## Cinq dollars qui font grincer des dents

Sherbrooke (SB)

Cette année, le tarif d'entrée pour une soirée à la Fête du lac des Nations a fait un bond de 3 \$ à 5 \$, soit une augmentation de 66 %, qui a suscité des réactions partagées chez les citoyens: certains acceptent de bonne grâce, d'autres dénoncent vivement.

«C'était raisonnable à 3 \$. J'ai vu au moins deux familles rebrousser chemin à l'entrée parce que c'était trop cher. En plus, on ne voyait rien du spectacle. Alors, payer 5 \$ pour ça...» lançait Noël Rousseau, de Rock Forest, qui ne pensait pas retourner à la fête.

«Ça devrait être gratuit pour tout le monde. C'est une fête familiale. C'était mieux avant», renchérit Martin Brochu, de Sherbrooke.

«C'est trop cher. Il devrait y avoir un tarif pour les adolescents, 2,50 \$ par exemple. Avant, ça ne coûtait rien», observe Isabelle Pomerleau, de Sherbrooke. «C'est cher un peu pour le grand public. Il faudrait des prix spéciaux pour les familles», mentionne Denise Saint-Pierre, de Sherbrooke.

«Non, ce n'est pas trop pour voir des spectacles comme ça. C'est même avantageux», trouve Raymond Lachapelle, de Sherbrooke.

«Ça ne m'a pas dérangé, moins que le déménagement de la scène. Je trouve que le macaron à 2 \$ pour les enfants est une bonne idée», note Cécile Morin, de Coaticook.

«Tant qu'on nous offrira des spectacles et des attractions de qualité, ça ne me dérange pas de payer», commente Monique Legendre. «Les gens doivent s'attendre à déboursier pour avoir quel-

que chose de bon», dira Andrée Legendre.

En-dessous de la moyenne

L'argument principal que sert Dany Grimard, directeur de la Fête du lac des Nations, pour justifier cette hausse subite, c'est la qualité et l'ampleur de la programmation. «Certains feux ont coûté presque 25 000 \$.»

«Nous avons fait un sondage il y a deux ans, et les gens étaient prêts à payer 5 \$. Malgré tout, le coût des spectacles reste bien en-dessous de la moyenne des festivals d'été au Québec. On a déjà vu un spectacle de Marjo à Saint-Tite à 18 \$. À Sorel, aux montgolfières à Saint-Jean, j'ai vu des 8 ou 9 \$.»

«On donne aux gens les outils pour que ça leur coûte moins cher. Le passeport pour cinq soirs coûte 15 \$, mais si les gens l'achètent chez Super C, notre commanditaire, il ne coûte que 10 \$. En plus, sur le passeport, il y a un coupon-rabais de 5 \$ applicable sur une commande d'épicerie. Faites le calcul, et ça revient à 1 \$ par jour.

**Pleins feux**  
avec Sylvie Chapadeau

## Toujours plus haut

L'intention de départ des Artificiers du Haut-Richelieu, avec leur feu «Les Jeux Olympiques d'Atlanta», c'était d'illustrer le cheminement des athlètes, qui visent toujours plus haut. Ils ont atteint leur objectif.

C'était un feu haut et large, qui prenait beaucoup de place. Parfois, une bombe explosait seule en hauteur, tandis que d'autres faisaient de même en bas, ce qui exprimait bien les sentiments de victoire et de défaite. L'illustration du podium était impressionnante.

La foule a eu droit à un spectacle rempli de créativité et d'originalité. Il y avait de la couleur, des bombes de qualité, et des séquences de toute beauté à la demie du feu.

Malheureusement, les artificiers ont eu la pluie juste pour eux, ce qui, évidemment, a affecté le feu. Et c'est surtout la synchronisation qui en a souffert, avec une grosse minute de décalage vers la fin. Sans la pluie, la synchronisation aurait été parfaite.

Sylvie Chapadeau, présidente du jury  
Propos recueillis par Steve Bergeron

**Promotion RACE FH**

**NOUVEAU! COURSES LE SOIR**

**4<sup>e</sup> COURSE D'AUTOS SUR TERRE BATTUE**

**CE VENDREDI SOIR, 20 H 00**

**12 JUILLET 1996**

**AU CIRCUIT F.H.**

(Sortie nord de Coaticook) *Bienvenue à tous!*

**A VENIR: EXPOSITION DE SHERBROOKE DERBY DE DÉMOLITION**

**MERCREDI 31 JUILLET**

**DIMANCHE 4 AOÛT**

Inscrivez-vous maintenant!

Pour toute autre information ou pour recevoir des formulaires d'inscription, s'adresser à:

**FRANÇOIS HOULD**  
Tél.: 849-7005  
Cell.: 821-0342  
Pagette: 829-6415

**Sherbrooke**

**Vente sous la tente**

**3 derniers jours se termine le 14 juillet 1996**

**Spéciaux sur une sélection de vêtements**

4,99\$

14,99\$

Vêtements d'un grand manufacturier réduits à des prix jamais vus!

concept made **clément** 0-20 ans

Centre Les Tourelles  
3025 rue King ouest  
(819) 564-7881

VOTRE TÉLÉVISEUR... *une fenêtre ouverte sur le monde*

POURQUOI VOUS CONTENTER D'UN HUBLOT ALORS QUE VOUS POURRIEZ AVOIR UNE VUE PANORAMIQUE ?

Voyez les Jeux Olympiques dans toute leur splendeur avec **RCA**

**TÉLÉVISEUR 25"** 499\$  
ÉTAIT: 549\$

**TÉLÉVISEUR 31"** 999\$  
ÉTAIT: 1099\$

**TÉLÉVISEUR 35"** 1624\$  
ÉTAIT: 1799\$

**PROJECTEUR 46"** 1999\$  
ÉTAIT: 2449\$

PROPRIÉTAIRE À SHERBROOKE: G. DOYON T.V. SON  
VENTE - SERVICE - LOCATION: 1112, rue Conseil, Sherbrooke • 565-3177  
VENTE: 2222, rue King ouest, Sherbrooke • 566-0261

branché sur l'électronique et l'informatique

**Dumoulin**

# Mission spéciale!!!

## Sparky & Prismo

LES MASCOTTES OFFICIELLES AUTOPRO

### La Tournée Sparky & Prismo s'arrête à la Fête des mascottes de Granby!

Sparky, Prismo et AUTOPRO vous invitent à venir les rencontrer au kiosque AUTOPRO et à participer à leur grande levée de fonds au profit de :



La Fondation Canadienne Rêve d'Enfants



Fondation  
du Centre hospitalier  
de Granby inc.

**AUTOPRO**  
MÉCANIQUE

**AUTOPRO**  
CARROSSERIE



**2 excellentes façons  
d'être généreux tout en pensant  
aussi à vous!**

Le Centre d'activités  
AUTOPRO c'est :

- plus de 100 jeux éducatifs;
- 12 autocollants colorés;
- un jeu de cartes amusant;
- des heures de plaisir pour toute la famille!!!

À la vente de chaque livre  
«Le Centre d'activités AUTOPRO»  
au prix de 5 \$, **1,05\$** sera remis  
aux fondations bénéficiaires.



Un macaron  
pour un don!

Chaque don, peu importe le  
montant, sera remercié par  
la remise d'un splendide  
macaron Sparky & Prismo  
AUTOPRO.

## Sparky & Prismo

remercient les Centres de réparation  
AUTOPRO participants :

**AUTOPRO**  
MÉCANIQUE

**Cie de Pneus & Réch.  
Sherbrooke Itée**  
1266, rue King Est  
Sherbrooke (Québec)  
(819) 564-4665

**Léandre Pomerleau  
(1988) inc.**  
1060, rue Galt Ouest  
Sherbrooke (Québec)  
(819) 569-5797

**Garage  
René Jacques inc.**  
7110, boul. Bourque  
Deauville (Québec)  
(819) 864-4278

**Station Service Royer inc.**  
330, rue Galt Est  
Sherbrooke (Québec)  
(819) 569-8300

**Pneu St-Élie inc.**  
585, route 220  
St-Élie-d'Orford (Québec)  
(819) 564-1636

**Perron Auto Service inc.**  
148, chemin Randboro  
Saint-Isidore (Québec)  
(819) 658-3748

**Garage  
Gaétan Plante enr.**  
1997, rue Galt Est  
Fleurimont (Québec)  
(819) 562-3357

**Garage  
Guy Asselin inc.**  
888, rue King Ouest  
Sherbrooke (Québec)  
(819) 346-1355

**G. Groulx  
Station Service inc.**  
151, rue Saint-Lambert  
Bromptonville (Québec)  
(819) 846-4020

**AUTOPRO**  
CARROSSERIE

**Garage Luc Roy inc.**  
1333, rue Caron  
Sherbrooke (Québec)  
(819) 822-3430

**Débosselage  
S. Lessard enr.**  
917, rue Courcellette  
Sherbrooke (Québec)  
(819) 346-0777

**Automobiles  
DeLaFontaine enr.**  
4855, route 112  
Ascot Corner (Québec)  
(819) 823-1535

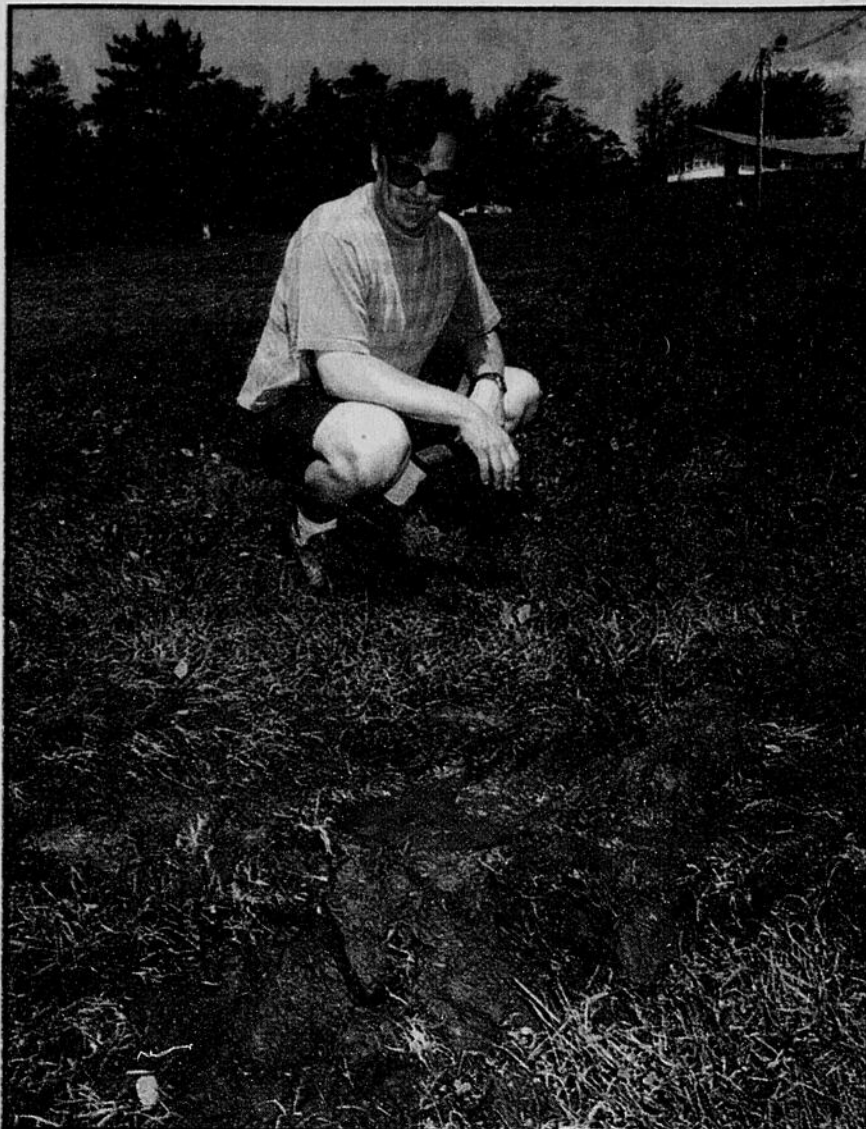
**PIÈCES D'AUTO**

**UAP Sherbrooke**  
1425, rue King Est, Sherbrooke,  
(Québec) (819) 562-1571

**Les Produits Marc Beaudoin**  
4204, boul. Bertrand-Fabi, suite #2  
Rock Forest (Québec)  
(819) 563-0715



## La fête bat son plein au lac des Nations



Tout en se disant conscient que certains endroits de la pelouse des terrains de soccer du parc Jacques-Cartier risquent d'être abîmés, le directeur de la Fête du lac des Nations, Deny Grimard, soutient qu'il ne peut logiquement déplacer la scène mobile à l'endroit habituel en raison de l'état du terrain.

## La scène mobile demeurera sur les terrains de soccer

Denis DUFRESNE

Sherbrooke

Les organisateurs de la Fête du lac des Nations soutiennent ne pas avoir d'autre choix de conserver leur scène mobile sur les terrains de soccer du parc Jacques-Cartier, puisque l'emplacement habituel - en bordure du lac des Nations - est détrempé et impraticable en raison de la pluie abondante des dernières semaines.

«Je ne cache pas que nous avons pris cette décision en pleine nuit, sans contacter la Ville au préalable, mais on ne pouvait déménager notre scène et, de plus, les spectateurs auraient été dans l'eau», explique le directeur de la Fête, Deny Grimard.

«Attendons la suite avant de dire qu'il y aura des dommages aux terrains de soccer, mais c'est sûr qu'il y a des endroits où la pelouse sera abîmée», ajoute-t-il, à la suite du mécontentement exprimé par la présidente du club de soccer Les Verts de Sherbrooke, Margot Orfali.

À l'origine, seul le concert de l'Orchestre symphonique de Montréal (OSM), qui marquerait le début des festivités, mardi soir, devait avoir lieu sur les terrains de soccer. Les autres spectacles, présentés jusqu'à dimanche, devaient être en bordure du lac des Nations, au bas d'un talus.

«C'est une chose à laquelle on ne s'attendait pas du tout! Normalement les Services récréatifs et communautaires (SRC) se réfèrent toujours à nous pour les terrains, nous n'aurions jamais accepté que des gens soient là en permanence, surtout pas avec la température actuelle», réagit la présidente des Verts.

Le club de soccer craint en effet de retrouver les quatre terrains de soccer en piteux état lors du retour au jeu des jeunes, dans moins de deux semaines, après les vacances.

«Et s'il y a des dommages, je tiens à ce que ce soit réparé avec d'autres fonds que ceux prévus pour l'entretien régulier des terrains, car si en plus de ne pas nous avertir d'avance il faut payer pour des dommages causés par d'autres, nous ne sommes pas d'accord!» lance Margot Orfali.

«Chose certaine, on fera une évaluation. Le problème c'est que si les terrains de soccer sont endommagés on ne pourra pas les réparer avant l'automne, parce que pendant la saison les jeunes jouent», dit-elle.

La Ville de Sherbrooke consacre chaque année entre 15 000 et 20 000 \$ pour l'entretien de ses terrains de soccer.

Une scène permanente?

De l'avis de Deny Grimard, le problème actuel illustre la nécessité de doter la Fête du lac des Nations d'une scène permanente.

«À Sherbrooke, est-ce qu'on veut d'un événement majeur ou non? La Fête du lac des Nations attire de plus en plus de gens de l'extérieur de la région, alors il faut se poser la question», juge-t-il.

Interpellé à ce sujet, le maire Jean Perrault, qui a créé la Fête du lac des Nations et l'a gérée durant sept ans, se dit peu favorable à l'idée d'investir pour une scène permanente et penche plutôt pour améliorer le drainage du terrain en bordure du lac.

«Avant d'investir 600 000 ou 700 000 \$ pour un événement qui dure cinq jours par année, on va regarder ce qu'on peut faire d'autre. On a là un amphithéâtre naturel et nous sommes victimes de problèmes de température exceptionnels et hors de notre contrôle», pense M. Perrault.

Pour sa part, le directeur par intérim des SRC, Jacques Petit, se dit inquiet pour l'état des terrains de soccer mais reconnaît que les pluies abondantes ont engendré des problèmes d'accumulation d'eau à l'emplacement habituel de la scène.

«Nous sommes devant une situation de fait, ils ont dû prendre une décision et nous on l'a apprise par les médias. On ne lance pas la pierre à personne, on comprend que ce n'est pas souhaitable, mais l'organisation serait mal foutue de déplacer la scène», croit M. Petit.

«Nous suivons la situation de près et on devra malheureusement vivre avec les conséquences», dit-il.

## Décision controversée

Steve BERGERON

Sherbrooke

Même si on n'a pu faire autrement, le déménagement de la scène n'a pas eu l'heur de plaire à de nombreux spectateurs. Quelques-uns ont même dit qu'ils boycotteraient l'événement, parce qu'ils n'ont rien pu voir du spectacle.

Le problème, c'est que les feu d'artifices sont invisibles de l'endroit où est située la scène. La foule doit donc se déplacer après les feux. Comme plusieurs spectateurs restent alors debout, ceux qui sont derrière sont laissés pour compte.

«On ne voyait rien. Quand la scène était au pied de la butte, c'était merveilleux. On avait une belle vue, même en arrière. Là, ce n'est pas avec mes cinq pieds que j'aurais pu voir quelque chose. Une chose est sûre: je ne reviens pas

cette année», de dire Noël Rousseau, de Rock Forest.

«Avant, on pouvait s'asseoir, écouter les feux et le spectacle avec les enfants qui dorment dans nos bras. Là, il faut se déplacer. Il n'y avait que deux toilettes à proximité du site des feux, elles sont presque toutes près de la scène. C'était l'enfer», trouve Cécile Morin, de Coaticook.

«Dans la côte, on voyait mieux», ajoute Anthony Roy, de Saint-Hyacinthe.

D'autres, au contraire, estiment que le nouvel emplacement apporte une nouvelle dimension à la Fête. «Je trouve que la scène est plus au centre des activités, au centre de la fête. Ça donne le goût de venir», de dire Denise Saint-Pierre, de Sherbrooke. «Il y a plus de place», ajoute Andrée Legendre. «Je trouve que c'est une bonne idée», conclut Sylvain Labrie.